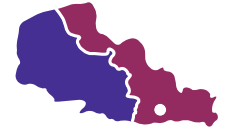


De Maupassant au Centre, en passant par l'Entre-deux-villes...



CAUDRY

La ville de Caudry, qui compte plus de 13.000 habitants, est le second pôle urbain de l'arrondissement de Cambrai. Avec près de 5.000 emplois, son attractivité est reconnue, mais cette situation est loin d'être satisfaisante car la majorité de ces emplois profite aux communes voisines.

La ville fait ainsi face à une paupérisation croissante d'une partie de sa population, essentiellement dans le quartier d'habitat collectif Maupassant et au centre-ville, où l'on trouve l'habitat ancien le plus dégradé. Entre ces deux entités urbaines se trouve le quartier du Bois-Thierry/Entre-deux-villes, composé en son cœur d'un espace boisé.

le centre-ville. Cela passe par la requalification du parc (accès, entrées, allées, square de jeux), le traitement des logements proches comme les immeubles « Fourmies, Carpeaux ou Massenet », ou encore la création de nouvelles habitations s'ouvrant sur le parc. Une trame verte irriguera le quartier Maupassant à l'intérieur duquel l'intervention sur les logements et les équipements est plus importante. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) accompagne le dispositif opérationnel sur tout le périmètre communal ainsi que dans des secteurs bien identifiés du PRU.

CHIFFRES CLÉS

- Programme logements : 95 logements seront démolis (Maupassant) et 110 reconstruits (dont 15 en accession sociale). 238 seront réhabilités et 68 résidentialisés. En outre, 2 curetages d'îlots sont prévus entraînant la démolition de 8 logements et de 69 garages.
- La Région est sollicitée à hauteur de 5.800.295 € soit 14,72% du budget global (39.397.709 €).
- La participation financière de la Région porte essentiellement sur l'aménagement des espaces publics, la réhabilitation de pieds d'immeubles, la création et la restructuration de voies, et sur la construction ou la réhabilitation d'équipements publics (maison de quartier, école, pôle social, boulodrome...).

L'objectif du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de Caudry est de réaffirmer le rôle majeur de lien que joue le quartier Bois-Thierry/Entre-deux-villes entre le secteur Maupassant et



Sous le signe du développement durable

Le PRU de Caudry, en matière de développement durable se décline autour de cinq grandes orientations :

- Faciliter l'intégration sociale, urbaine et opérationnelle des opérations.
- Assurer la diversité des

fonctions et des ambiances, ainsi que la préservation de la biodiversité.

- Promouvoir une utilisation durable des ressources énergétiques, de l'eau, des déchets et des matériaux.
- Garantir le bien-être et la santé.
- Organiser une gestion durable grâce à l'appropriation du projet par les habitants.

L'OPAH RU prévue pour la requalification du parc de logements privés a vocation également à intégrer des éléments du développement durable, en favorisant notamment les économies d'énergie dans les travaux à entreprendre.

Une maison à tout âge

La construction d'une maison de solidarité intergénérationnelle à Caudry répond à la volonté de réunir dans un même bâtiment une salle de restauration scolaire pour les plus jeunes et des salles d'activités pour personne âgées.

Les projets d'animation visent eux aussi à provoquer des échanges entre les « aînés » et les enfants.

Bien que s'agissant d'une requalification de bâtiment, le projet s'est employé à intégrer des considérations de développement durable, notamment sur l'écoconstruction (relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement et matériaux labellisés), l'écogestion (système de ventilation double flux avec récupération d'énergie) et la prise en compte des différents confort possibles (acoustique, hygrométrique et visuel).

